



LE SYSTEME LIMOUSIN NAISSEUR ENGRAISSEUR JEUNES BOVINS et GENISSES DE LYON



75 vèlages
124 UGB techniques

1,5 UMO

95 ha SAU

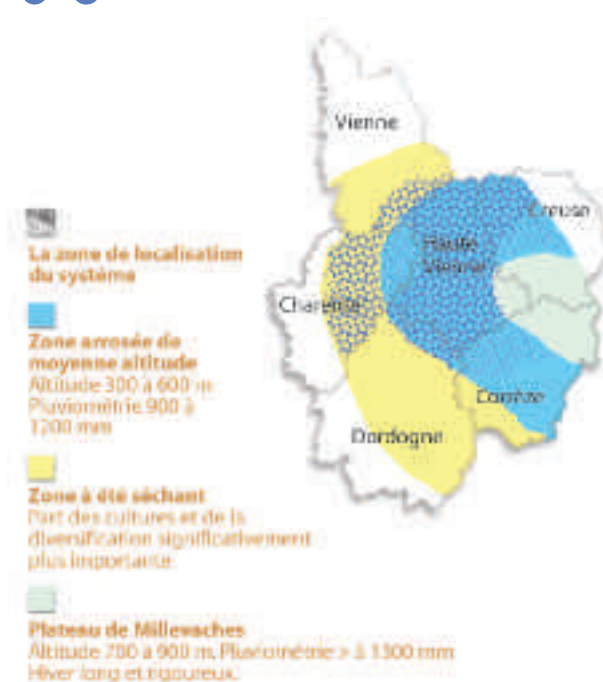
VENTES :

- 35 jeunes bovins de type «Lyon»
(15-16 mois - 370 kg)
- 20 génisses de Lyon
(20 mois - 300 kg)
- Réformes :
- 14 vaches de boucherie
- 1 taureau

1,46 UGB
technique /ha SFP

ASSOLEMENT :

- 10 ha céréales
- 4 ha maïs ensilage
- 45 ha prairies temporaires
- 36 ha prairies naturelles



La zone limousine est une région traditionnellement productrice de viandes jeunes : le jeune bovin y est connu depuis toujours. En 2000, près de 20% des éleveurs du Limousin finissent la totalité de leurs produits. Ces systèmes ont fortement progressé sur la dernière décennie, réussissant à doubler leur surface et leur cheptel entre 1988 et 2000 et ce, tout en maintenant le nombre d'exploitations. Ceci a été permis grâce à une forte modernisation des élevages autorisant une augmentation importante de la productivité du travail. Afin de répondre à la demande des marchés, de nombreux systèmes ont développé la double saison de vèlages (conduite décrite dans le cas présent) ou ont opté pour le vèlage d'automne.

Les femelles finies en génisses de Lyon sont destinées principalement au marché de la région Rhône Alpes. Les mâles abattus entre 15 et 18 mois sont destinés aux marchés du sud de l'Europe, et, plus récemment, sur le marché intérieur.

On rencontre ce système principalement en Haute Vienne, dans le nord ouest de la Creuse, dans la partie limousine de la Charente et Dordogne. Il peut également concerner de nombreux éleveurs de toute la zone limousine, favorable aux cultures du maïs.

● ATOUTS

- . Existence de marchés structurés
- . Relative facilité technique de l'engraissement, dans la tradition de l'engraisseur limousin
- . Étalement des ventes atténuant l'effet des fluctuations des cours et assurant une régularité de trésorerie
- . Moins de maladies néonatales en vèlages d'automne

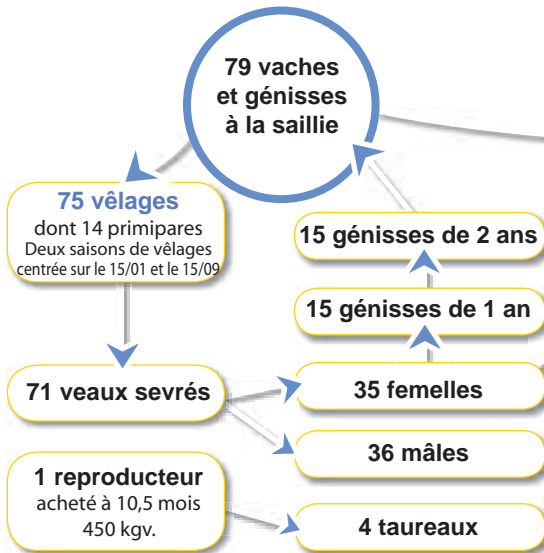
CONTRAINTES

- . Dépendance vis-à-vis des marchés du sud de l'Europe
- . Exige une bonne maîtrise de la conduite du troupeau du fait de la double saison de vèlages et de la gestion des lots au pâturage
- . Besoin d'un cheptel à bon potentiel génétique
- . Exigence en terme de travail et d'investissements du fait de la présence cumulée de l'herbe, du maïs, des céréales et de la finition
- . Système qui peut difficilement prétendre aux mesures agro-environnementales

Un système traditionnel en Limousin, apportant de la valeur ajoutée

LE TROUPEAU

LE CHEPTEL EN CROISIERE



LES VENTES ANNUELLES

Catégories	Poids	Mois
14 vaches de boucherie + 1 accident	400 kgc	Déc, janv, févr, mai, sept
20 génisses de Lyon (moitié née en début d'automne, moitié née en hiver)	300 kgc	Juil, août, sept, oct
35 jeunes bovins (moitié née en début d'automne, moitié née en hiver) + 1 accident	370 kgc	Nov, déc, janv, mars, avril, mai
1 taureau	620 kgc	Novembre

124 UGB techniques

43 450 kg

Production brute de Viande Vive = kg vendus - kg achetés ± variations inventaires

350 kg Vifs / UGB
580 kg Vifs / vêlage

Les performances



Reproduction

Taux de gestation 95%
Mortalité..... 5%
Productivité numérique 90%
Taux de renouvellement..... 19%
Age au 1^{er} vêlage 33 mois
20% d'I.A. réalisées sur génisses et/ou multipares

Croissance

Jeunes bovins (15/16 mois)

Génisses de Lyon nées en hiver (20 mois)

Génisses de Lyon nées en début d'automne (22 mois)

GMQ naissance-sevrage : 1 150 g/j
GMQ finition : 1 270 g/j
GMQ naissance-vente : 1 210 g/j
GMQ naissance-sevrage : 940 g/j
GMQ finition : 960 g/j
GMQ naissance-vente : 795 g/j
GMQ naissance-sevrage : 855 g/j
GMQ finition : 950 g/j
GMQ naissance-vente : 715 g/j

L'ALIMENTATION SUR STOCK

Principales catégories	Durée (jours)	Apports journaliers (kg brut/jour)					
		Fourrages				Concentrés	
		Foin	Ens herbe	Ens maïs	Paille alim.	Céréales	Soja
32 VA vêlage automne	135	7	22,5			0,3	
31 VA vêlage hiver gestantes	60	11					
31 VA vêlage hiver après vêlage	75	6,5	24				
7 primipares vêlage automne	135	6	20			0,3	
7 primipares vêlage hiver gestantes	45	9				1,3	0,3
7 primipares vêlage hiver après vêlage	90	5,5	19,5			1,0	0,3
15 génisses de 2 ans	135	8,5				1,0	
17 génisses de 1 an nées en automne	135	6,5				1,0	
18 génisses de 1 an nées en hiver	135	5,5				1,0	
36 jeunes bovins	220			11	1	3,2	1,0
10 génisses de Lyon nées en hiver	180	6,5				2,5	1,1
10 génisses de Lyon nées en automne	120	6,5				3,0	1,0
14 vaches de réforme	110	4		20		2,5	1,4

BESOINS TOTAUX

Ens. herbe 46 TMS
Foin 153 TMS
Ens. maïs 38 TMS
Paille alim. 8 T
Paille litière 86 T
2,0 TMS / UGB techniques
Céréales (produites) 47,5 T
Soja (acheté) 14 T
Compl. Brout. (acheté) 13 T
600 kg / UGB 990 kg/vêlage

LA PREVENTION SANITAIRE : quelques conseils de base

Globalement :

- Au pâturage, affecter un bloc de parcelles à un lot d'animaux, en réservant les prairies les moins contaminées (repousse après fauche) aux génisses. Le surpâturage d'été augmente les risques d'infestation.
- Nettoyer et désinfecter annuellement les bâtiments.

Contre les strongles :

Traitement systématique uniquement pour les animaux jeunes : veaux de l'année et génisses de un à deux ans.

Contre la grande douve et les paramphistomes :

Faire un diagnostic d'infestation à l'automne, ne traiter qu'en cas de diagnostic positif, au plus tard à l'entrée en bâtiment.

La qualification des élevages en matière d'IBR, BVD et paratuberculose devient incontournable du fait de l'incidence tant économique que commerciale.

LES SURFACES

LE SYSTEME FOURRAGER : 85 ha SFP (4 ha ens maïs/81 ha herbe)

Utilisation de la surface en herbe

96 UGB au pâturage en moyenne (1,20 UGB pât./ha herbe)

Le système fourrager décrit ici est valable pour toute la zone limousine bien arrosée (hors zone séchante ou d'altitude), et pour des niveaux de chargement compris entre 1,35 et 1,55 UGB technique/ha SFP



La Conduite au pâturage

Pâturage tournant simple :

1 bloc de parcelles par troupeau.

6 à 8 troupeaux au pâturage :

- 4 troupeaux de vaches
- 2 de génisses de 2-3 ans
- 2 de génisses de 1-2 ans

Au printemps, au moins 3 parcelles pâturées par troupeau.

Les Dates clés

Mi-avril :

fin du déprimage.

Mi-mai :

fin du 1^{er} passage des animaux sur toutes les parcelles uniquement pâturées.

LA RECOLTE



	ha	rdt/ha	quantité
Enrubannage	10	5 TMS	50 TMS
Ensilage maïs	4	10 TMS	40 TMS
Foin 1 ^{re} coupe	34	4,5 TMS	160 TMS
Foin 2 ^e coupe	3	2,5 TMS	
TOTAL RECOLTE			210 TMS
Céréales grain	10	50 qx	500 qx
Céréales paille	10	4 T	40 T
Achats			54 tonnes de paille

Surface labourée : 22 ha

- . 14 ha pour planter les céréales
- . 8 ha pour créer de nouvelles prairies

LES ENGRAIS ET AMENDEMENTS

Apports minéraux et organiques	N U/ha	P U/ha	K U/ha
Céréales	100	55	120
Ensilage maïs	125	70	170
Herbe dont :	60	30	165
ens. herbe (+2 ^e coupe)	145	55	100
foin	75	40	135
pâturage	20	10	25
SAU	65	30	95
dont minéral	50	40	30

► Apport de fumure organique :

690 T de fumier évolué, épandu sur le maïs à raison de 30 à 35 T/ha, le reste réparti sur les surfaces en herbe à hauteur de 20 T tous les 2 ans (priorité aux parcelles fauchées).

► Amendements calciques :

800 à 1 000 U/ha de CaO, tous les 3 à 5 ans sur les surfaces à bon potentiel (à l'exception des zones calcaires). Apport sous forme de marnes.



LES BATIMENTS



● Animaux à loger : 178 têtes

Elevage :	112	- 75 vaches mères - 15 génisses de 2 ans - 18 génisses de 1 an - 4 taureaux
Engraissement :	66	- 36 jeunes bovins - 20 génisses (pas de besoins spécifiques) - 10 réformes

▶ Stabulation 100 % paillée

Aire de vie par animal :

Vache suitée :	(10 + 2) m ²
Vache / taureau :	10 m ²
Génisse 2 ans :	8 m ²
Génisse 1 an :	5 m ²
Taurillons :	4 à 6 m ² selon poids

● Fourrages à stocker : 3 000 m³

Foin :	160 T soit un volume de 1 460 m ³
Paille :	94 T soit un volume de 1 050 m ³
Ens. herbe :	50 T soit un volume de 280 m ³
Ens. maïs :	40 T soit un volume de 180 m ³

▶ Hangars de stockage

▶ Silos

LE MATERIEL



Afin de maîtriser les charges de structure **l'utilisation du matériel en CUMA ou le recours à l'entreprise** est privilégié.

Dans le cas présent, **le matériel en propriété** permet une mécanisation de la récolte du foin, des travaux du sol et de la distribution des fourrages.

● Semis :

22 ha (y compris prairies)

- Charrue réversible
- Semoir à céréales

● Traction :

- 3 tracteurs : 100 CV 4 RM
75 CV 4 RM
45 CV

● Récolte de fourrages :

48 ha

- Faucheuse
- Faneuse
- Andaineur
- Round baller
- **Travaux par tiers** pour l'enrubannage

● Fertilisation - Traitement :

- Épandeur engrais
- Pulvérisateur
- **Travaux par tiers** pour l'épandage du fumier et des amendements calciques.

● Autres :

- **Travaux par tiers** pour la moisson 10 ha
- Recycleuse mélangeuse

LE TRAVAIL

L'Unité de Travail :

L'exploitant et son épouse (1,5 UMO)

Le Travail d'Astreinte (1) :

1 850 à 2 100 heures par an soit 15 à 17 heures par UGB

Le Travail de Saison : 150 à 170 jours

- 45 à 55 jours pour le troupeau (2)
- 85 à 90 jours pour la SFP (3)
- 15 à 20 jours pour les cultures

(1) Travail d'astreinte : soins quotidiens aux animaux, alimentation, paillage, surveillance des troupeaux...

(2) Travail de saison troupeau : pesées, traitements sanitaires, curage des bâtiments...

(3) Travail de saison SFP : épandage des fumures, récolte des fourrages...

Les Pointes de Travail :

Janvier-février : vèlages

Avril : mise à l'herbe

Mai : semis maïs - ensilage herbe

Juin : fenaison

Fin juillet - début août : moisson

Septembre : vèlages - ensilage maïs